

## SECTEUR SERVICES AUX PERSONNES

### OFFRE D'EMPLOI

TYPE DE CONTRAT - **CONTRAT PRO**

AVANT LE - **7 NOVEMBRE**

#### OFFRE N°

42868

#### SECTEUR

SERVICES AUX PERSONNES

#### TYPE DE CONTRAT

CONTRAT PRO

#### DURÉE CONTRAT

8 MOIS

#### TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

#### ENTREPRISE

SYNERPA - EHPAD - RECRUTEMENT DU 12/11/19  
AU 15/11/19

#### LIEU

AUVERGNE - RHONE ALPES

#### POSTULEZ AVANT LE

07/11/2019

#### PRISE DE POSTE

13/01/2020

### CONTACT

Francoise LEGER

fleger@cnam.fr

06 93 13 34 46

### STANDARD

☎ 02 62 15 00 00

## Agent d'accompagnement auprès des personnes âgées et des personnes dépendantes - AIDE SOIGNANT - H/F

### ► DESCRIPTIF

Vous participez au bien être de la personne âgée dépendante dans les gestes de la vie quotidienne en favorisant le maintien de l'autonomie. Vous êtes en relation avec les résidents, les familles et le personnel des services de soins, dans un EHPAD. Vous assurez l'entretien des locaux, participez aux soins de confort et d'hygiène avec les équipes soignantes. Vous établissez une relation adaptée avec les personnes aidées au sein de l'établissement. Vous poursuivrez par un CDI et évoluerez vers un poste d'AIDE SOIGNANT à l'issue du contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Vous aurez acquis un Titre professionnel de niveau V inscrit au RNCP.

### ► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Collège ou lycée

DIPLOME REQUIS :

Aucun

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

Travail en équipe et sens de l'Autre, Capacité d'initiatives

COMPÉTENCES :

Vaccinations exigées : DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) - BCG et/ou IDR Tuberculine - Hépatite B

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

3ème

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

NC

LANGUE(S) :

Savoir lire, écrire, parler la langue française Savoir transmettre une consigne orale

INFORMATIQUE :

NC

PERMIS :

B

### ► EXIGENCE(S)

### ► RÉMUNÉRATION

Salaire BRUT: Entre 1120 NET et 1120 à 1200 NET € Mensuel

### ► AIDES DU CNARM



Billet d'avion  
aller +  
transfert



Allocation  
d'arrivée  
de 400€



Aide à  
l'hébergement  
2 mois



Indemnité  
forfaitaire  
de 500€



Prime  
d'installation  
de 400€



Indemnité  
complémentaire  
selon la situation